



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

AVIS PUBLIC

Veillez prendre avis que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord qui se tiendra le 30 novembre 2022 à 9 h 30, adoptera le budget pour l'année 2023.

Cette séance spéciale du Conseil aura lieu dans la salle de conférence de l'aréna Rivière-du-Nord situé au 750, rue Filion à Saint-Jérôme, province de Québec, J7Z 0J2.

Le présent avis vous est donné en conformité avec l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 21^e jour de novembre 2022.

La directrice générale secrétaire-trésorière par intérim de la Régie,

MAUDE TESSIER